

16/50) RAPPORT du Directeur des Travaux communaux concernant le chemin dit "Dufour"
à Bellepierre

M. MONSON, Secrétaire de séance, donne lecture du rapport.

Le 23 Mai 1962 à 10 heures, je me suis rendu en compagnie de Monsieur AFFEJEE, Conseiller Municipal au lieu dit "Bellepierre" aux fins d'examiner un chemin (chemin qui se trouve dans la zone d'extension de l'agglomération de la Ville) desservant plusieurs propriétaires dont les noms suivent:

PAYET Eglory

S. I. D. R.

VAUTHIER

DUFOURG

AFFEJEE

BACHOT

TAZARD

JEANBAPTISTE Jules.

Ledit chemin prend naissance sur le C.D. 43 à la hauteur du poste de transformateur situé au P.K. 2,5 se prolonge sur une longueur de sept cent mètres environ et débouche à nouveau sur le C.D. 43 au P.K. 3,100.

Son emprise varie entre cinq à six mètres et il est très praticable.

Les divers propriétaires souhaiteraient que la Commune prenne ce chemin à sa charge et le classe comme voie communale, soit sur toute sa longueur ou jusqu'à la hauteur de la propriété de Monsieur Eglory PAYET (400 mètres environ)./.

Le Directeur des Travaux,
Signé: D'ESPLANELS.

LE MAIRE. - Messieurs, je crois que la parole revient à M. AFFEJEE qui pourra nous fournir toutes explications utiles.

M. AFFEJEE. - Je n'ai pas grand'chose à ajouter. En tant que porte parole de divers propriétaires, nous désirons voir ce chemin pris en charge par la Commune, sinon sur toute sa longueur, du moins sur environ 400 mètres, ce qui donnerait satisfaction à bon nombre d'entre eux.

LE MAIRE. - Je tiens à faire observer que nous avons déjà reçu d'autres demandes de classement de chemins dans la voirie communale.

Il s'agit notamment de chemins particuliers: Tessen Gauvin et Lorry à Ste-Clotilde et Sabattis à Saint-François. Malheureusement nos moyens financiers ne nous permettent pas, du moins pour le moment de les prendre en charge.

Peut être pourrions nous faire quelque chose si les riverains du chemin intéressant M. AFFEJEE voulaient se grouper comme l'ont fait les propriétaires desservis par le chemin HAUTBOIS, à la Montagne.

M. AFFEJEE. - Je ne pense pas, du moins pour le moment. Personnellement, j'ai déjà dépensé plus de 800.000 F pour l'entretien de ce chemin.

LE MAIRE. - Je regrette pour notre collègue AFFEJEE, pour le moment nous ne pouvons rien faire.

Le dossier ~~leur~~ joint aux autres qui sont en instance mais nous ne pouvons lui donner une priorité quelconque.

En ce qui concerne le chemin Tessen Gauvin, la solution serait d'obtenir un prêt du Génie Rural.

Pour ce qui est du dossier Lorry, j'essayerai d'obtenir le classement du dit chemin dans la voirie départementale.